

1369_Création d'un poste de commande centralisé, d'une petite extension et travaux extérieurs



Cahier des clauses techniques particulières
Lot 4 – Aménagement intérieur
DCE C du 17/06/2026

Sommaire

Lot 04 Aménagement intérieur	2
A – GÉNÉRALITÉS	2
4.0.1 –	2
B – DESCRIPTION DES TRAVAUX	2
4.1 – Platerie	2
4.1.1 – Cloisons en plaques de plâtre haute dureté 98/48 CF1H	2
4.1.2 – Passage caméra thermique sur l'ensemble des façades	3
4.1.3 – Calfeutrements	3
4.1.4 – Calfeutrements au droit des infiltrations	3
4.2 – Faux plafonds	3
4.2.1 – Isolation en laine de verre ep 200mm	3
4.2.2 – Plafond plâtre acoustique perforé	4
4.2.3 – Faux plafond démontable en dalles acoustiques 600x600mm a bords feuillurés	4
4.2.4 – Jouées verticales de faux-plafond en plâtre	5
4.2.5 – Plafond plâtre continu acoustique	5
4.2.6 – Ilot acoustique suspendu	6
4.3 – Menuiseries intérieures	6
4.3.1 – Bloc-porte à âme vitrée en bois, 1 vantail battant - 0.93 x 2.04 m	6
4.3.2 – Bloc-porte 1 vantail battant acoustique parement stratifié	7
4.3.3 – Bloc-porte DAS à âme pleine en bois, 1 vantail battant - 1.23 x 2.04 m	8
4.3.4 – Calfeutrement du mur rideau en périphérie	10
4.3.5 – Plancher technique en dalles finition caoutchouc	10
4.3.6 – Plinthe bois	11
4.3.7 – Meubles 24 casiers	11
4.3.8 – Combinaison de serrures	12
4.3.9 – Vitrophanie sur mur rideau	12
4.3.9.1 – Vitrophanie sur les vitrages du mur rideau au RDC	13
4.3.9.2 – Vitrophanie sur les vitrages du mur rideau sur la mezzanine dans la salle de réunion	13
4.3.9.3 – Vitrophanie sur les vitrages du mur rideau sur la mezzanine dans la circulation	13
4.3.10 – Vitrophanie sur menuiseries en façade	13
4.3.11 – Vitrophanie sur ensemble menuisé intérieur	13
4.3.12 – Stores d'occultation intérieurs en toile	13

Lot 04 | Aménagement intérieur

A – GÉNÉRALITÉS

4.0.1 –

B – DESCRIPTION DES TRAVAUX

4.1 – Platerie

4.1.1 – Cloisons en plaques de plâtre haute dureté 98/48 CF1H

Localisation : Dans les locaux sur la mezzanine, Pour espace repos au fond de la barre

Cloisons de distribution en plaques de plâtre vissées sur ossature métallique. Mise en œuvre conformément aux prescriptions du [NF DTU 25.41](#) :

- mise en place de l'ossature en acier galvanisé avec montants, rails et tous accessoires ;
- mise en place des huisseries de portes, huisseries fournies et amenées à pied d'œuvre par le menuisier ;
- mise en place des plaques vissées sur l'ossature.

Finition des cloisons comme suit :

- ragréage des joints et calfeutrements avec un enduit préconisé par le fabricant et ratissage général .

À tous les angles saillants, mise en place d'une protection de l'arête par une bande spéciale armée ou par une cornière métallique ou PVC perforée, conformément aux dispositions du [NF DTU 25.41 P1-1](#) .

L'entrepreneur veillera à respecter impérativement, pour chaque type de cloisons, les hauteurs maximales préconisées par le [NF DTU 25.41 P1-1](#) . pour les ossatures visées par ce DTU (ou bien celles préconisées par le fabricant pour des ossatures présentant d'autres caractéristiques) en fonction de la présence de montants simples ou doubles, de leur inertie et de l'entraxe de ces montants.

Note à l'attention du prescripteur : Les hauteurs limites des cloisons indiquées dans les descriptifs ci-après sont issues des tableaux de l'article [6.3.2.2 Cloisons sur ossature métallique](#) du DTU 25.41 P1-1. Elles sont calculées conformément aux dispositions de l'[annexe D](#) de ce DTU avec les modules d'élasticité équivalents de plaques de plâtre indiqués dans cette [annexe D](#) , avec les inerties des profilés retenues dans les tableaux de l'article [6.3.2.2](#) et pour les montages standard du DTU. D'autres valeurs de hauteurs peuvent être proposées par les fabricants pour d'autres modules d'élasticité de plaques de plâtre, d'autres inerties de profilés ou encore pour des montages spécifiques. Les résistances au feu des cloisons sont mentionnées à titre indicatif. Seuls les procès-verbaux d'essais mis à disposition par les fabricants ont valeur de justificatif. Les indices d'affaiblissement acoustique des cloisons sont mentionnés à titre indicatif. Ils varient en fonction des caractéristiques des plaques de plâtre et des montages. Seuls les rapports d'essais mis à disposition par les fabricants ont valeur de justificatif.

Cloison de type 98/48

- épaisseur totale de la cloison : 98 mm ;
- nombre et épaisseur des plaques par parement : 1 x 25 ;
- type de plaque : BA25 haute dureté ;
- ossature : M48/35 ;
- hauteur maximale : 4,65 m ;
- dispositif de renforcement pour cloison en surplomb (se reporter aux prescriptions générales décrites dans le texte introductif des descriptifs de cloisons de distribution en plaques de plâtre sur ossature métallique) ;
- résistance au feu : EI 60 ;
- indice d'affaiblissement acoustique (avec laine minérale 45 mm) : 45 dB.

4.1.2 – Passage caméra thermique sur l'ensemble des façades

La prestation comprend le passage d'une caméra thermique sur l'ensemble des façades afin de déterminer les zones d'infiltration qui pourrait expliquer les températures un peu faibles à l'intérieur du bâtiment.

4.1.3 – Calfeutrements

Le présent titulaire du lot devra le rebouchage des carottages, des percements,... afin d'obtenir le degré coupe- feu en conformité avec la réglementation (calfeutrements réalisés en mousse expansible à résistance au feu de degré EI 60)

Compris toutes sujétions d'exécution et de finition pour un parfait achèvement.

4.1.4 – Calfeutrements au droit des infiltrations

Le prestataire devra prévoir la réalisation des calfeutrements afin de réduire les infiltrations au droit des façades suivant résultats du passage de la caméra thermique.

Les calfeutrements seront réalisés avec de la laine de roche pour comblement des vides et joints silicone translucide.

Pour le chiffrage, il est demandé à l'entreprise de prévoir le calfeutrement au droit de la moitié des menuiseries extérieures du bâtiment.

4.2 – Faux plafonds

4.2.1 – Isolation en laine de verre ep 200mm

Localisation : Au droit de la salle de la Bourse,Au dessus des plafonds dans la salle de réunion et dans le bureau sur la mezzanine

- Isolation par panneaux rigides ou semi-rigides, posée en plafond ;
- fixation selon le cas par collage ou par fixation mécanique selon prescriptions du fabricant ;

Panneaux en laine de verre revêtus une face d'un voile de verre

- classement : M1 ;

- application en une couche, pose et fixation sur ossature apparente selon prescriptions du fabricant ;
- épaisseur : 200 mm ;
- coefficient $\lambda = 0,032 \text{ W/m}^\circ\text{C}$.

4.2.2 – Plafond plâtre acoustique perforé

Localisation : Dans la salle de la Bourse

Fourniture et mise en œuvre de plafond à joints non apparents constitué par vissage de plaques de plâtre sur une ossature métallique en acier galvanisé suspendue par pattes à la structure support. L'ensemble de la mise en œuvre sera conforme aux Avis Techniques du produit ainsi qu'aux recommandations du fabricant.

L'entrepreneur devra la fourniture et la pose selon les prescriptions du fabricant de plafonds horizontaux à joints non apparents comprenant une ossature métallique en acier galvanisé. Plafond constitué d'une plaque de plâtre perforée pour traitement acoustique.

Cette ossature sera composée de tout accessoire permettant sa mise en œuvre et sa résistance au feu à savoir des attaches, des éclisses, des suspentes, des cavaliers...

Compris finition des joints entre panneaux comprenant le garnissage des joints, la mise en œuvre d'une bande microperforée imprégnée à l'enduit et serrée à la spatule avec application après séchage d'un enduit de finition en deux couches minimums de façon à obtenir une qualité de finition de type A (soignée), le rebouchage des têtes de vis sera réalisé à l'enduit en une ou deux couches de façon à obtenir le même degré de finition.

Les joints longitudinaux et de dilatation seront traités suivant la technique et les produits prévus dans les procès-verbaux. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, à l'avis technique et aux recommandations du fabricant. Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de découpe, d'accessoires, de calfeutrements phoniques et de finition. Le tout pour un parfait achèvement.

4.2.3 – Faux plafond démontable en dalles acoustiques 600x600mm a bords feuillurés

Localisation : Dans les locaux sur la mezzanine

Plafond suspendu composé de dalles en laine de roche

- Fourniture et pose de plafonds suspendus en laine de roche de forte densité y compris réservations indiquées sur les plans ;
- mise en œuvre du plafond conforme à la norme au [NF DTU 58.1](#) ;
- ossature semi apparente ;
- système d'installation : sur rails et suspentes ;
- dimensions des dalles : 600 x 600 x 20 mm ;
- bords des dalles : feuillures. ;
- finition face apparente : lisse ;
- couleur : 9016 (RAL) ;
- traitement antifongique et antibactérien ;
- réaction au feu : A2-s1d0 ;
- absorption acoustique (selon la norme ISO 354 / ISO 11654) : $\alpha_w = 0.9$ à 500 Hz, 1.0 à 1000 Hz ;

- isolation phonique latérale minimum : 22 dB ;
- marquage CE ;

Spécifications de mise en œuvre

La mise en œuvre sera exécutée conformément au [NF DTU 58.1](#) selon les spécifications suivantes.

Fixation des suspentes

La fixation des suspentes dépendra de la nature des supports et de la charge appliquée.

Elle devra respecter les exigences de la norme [NF EN 13964](#).

- Fixation sur supports en béton plein devant supporter des efforts. Les chevilles, type expansion et les clous pistoscellés avec pré perçage, sont seuls admis pour supporter des efforts à l'arrachement. La cheville est déterminée en fonction des charges et sera qualifiée pour béton fissuré. Les clous pistoscellés sont admis lorsqu'ils bénéficient d'un Avis Technique ou d'un Agrément Technique Européen et d'un Document Technique d'Application ou leur équivalent.
- Fixation sur supports en corps creux. La fixation sera réalisée à barrettes ou pitons type bascule et autres dispositifs ayant satisfait à un essai en condition réelle.

4.2.4 – Jouées verticales de faux-plafond en plâtre

Localisation : Au droit des grilles de ventilation en partie haute du mur rideau dans la salle de réunion sur la mezzanine

Fourniture et pose de jouées en plâtre classées M0.

Compris la réalisation des ossatures en bois ou en acier avec contreventement nécessaire.

Les plaques de plâtres sont parfaitement jointées pour une finition en peinture et parfaitement arasée avec les plafonds aux différentes altimétries.

Seront comprises toutes les sujétions de fixation, d'habillage des chants, d'ossatures secondaires, de formes, de raccords, de renforts et de traitement barrière CF selon besoins.

4.2.5 – Plafond plâtre continu acoustique

Localisation : Dans les bureaux sous la mezzanine

Plafond sur ossatures métalliques avec isolant acoustique et parement 1 BA13

- Nombre et épaisseur des plaques de parement : 1 x 13 ;
- isolant de type panneau en laine de roche mono densité de type rocksilence ou équivalent d'épaisseur 40mm
- type de plaque : BA13 ;
- ossature : fourrure C18/45/18 ;
- classement M0 ;
- entraxe des ossatures : 0,50 m ,

- portée maximale : 1,20 m ,
- charge par suspente : 22 daN ;

4.2.6 – Ilot acoustique suspendu

Localisation : Dans la salle de la Bourse

Fourniture et installation d'îlots acoustiques suspendus rectangulaires de dimensions 1160 x 580mm dans la salle de la Bourse.

Les îlots auront les caractéristiques suivantes :

- îlot en laine de roche
- épaisseur 40mm
- dimensions 1160x580mm
- coloris sur mesure (gamme customized de chez Rockfon Eclipse ou équivalent)
- suspension par filins au système de plafond acoustique
- réaction au feu A1

Compris toutes sujétions de fixations et de finitions

4.3 – Menuiseries intérieures

4.3.1 – Bloc-porte à âme vitrée en bois, 1 vantail battant - 0.93 x 2.04 m

Localisation : Salle de réunion et bureau 02

Blocs portes en bois intérieur

A. Performances

- feu : non

B. Huisserie et fixations

- Bâti bois fixé en tête et en pied, sur cloisons en plaques de plâtre, épaisseurs selon plans ;

C. Vantail

- Dimensions indicatives 930 x 2040 x 45mm ;
- Nombre : 1 vantail ;
- Finition des cadres : à peindre (vernis incolore) par le lot Peinture - revêtements de sol ;
- Ame : vitrée ;
- Parement : revêtement stratifié ;
- Chants : feuilluré ;

D. Articulation

- entaillage et paumelles de 130 avec pion anti-dégondage ;
- 3 paumelles minimum par vantail ;

E. Serrure

- mortaise, têtère, trou de béquille, trou de cylindres ;
- serrure mécanique de sûreté ;

F. Autres équipements

- béquilles ;
- butoir au sol ou sur mur (implantation à voir en phase chantier) ;
- serrure de sûreté type canon européen ;
- bouton moleté coté intérieur.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, d'habillages, de fixations, d'accessoires, de calfeutrements et de finition.

Se reporter aux DTU en vigueur.

4.3.2 – Bloc-porte 1 vantail battant acoustique parement stratifié

Localisation : Coin repos dans la barre

Portes intérieures isoplanes à âme pleine

- Portes à un ou deux vantaux ouvrants, isoplanes ;
- vantail à âme pleine, bâti en bois exotique avec alaises en rives, à revêtement deux faces en panneaux de fibres de bois dur ;
- épaisseur : 40 mm ;
- finition des parements selon le cas :
 - lamifié ou stratifié « bois », essence dans la gamme du fabricant ,

Porte de dimensions : 930 x 2030 mm

- Finition :
 - stratifié bois ou autre

Performances acoustiques :

Degré d'affaiblissement acoustique > 42 dBA.

Huisseries et bâtis bois de type courant

Fourniture et pose des bâtis, huisseries et organes de fixations y compris ferrage, empennage, calfeutrement, calage et réglage. L'entrepreneur devra adapter les éléments en fonction des caractéristiques de la porte et du support.

Pour répondre aux objectifs fixés par la réglementation relative à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, toutes les précautions et les recommandations de mise en œuvre devront être prises en compte afin de respecter les dispositions suivantes au regard des vantaux de portes :

- porte d'accès des locaux accueillant moins de 100 personnes au sein d'un ERP :
 - réhabilitation : largeur minimale de 80 cm (largeur de passage utile minimale de 77 cm). En amélioration de la réglementation, il est demandé des portes de largeur de passage 90cm dès que possible (voir nomenclature des menuiseries)

Bâti bois sur plaques de plâtre à recouvrement

Dans cloison d'épaisseur finie : 100 mm

Pour portes de dimensions : 930 x 2030 mm à chant droit

- Essence / type de bois : exotique ;
- finition : bâti brut à peindre

Equipements de porte :

- béquilles et plaque en demi-lune en acier inoxydable (finition au choix du maître d'œuvre dans le catalogue du fabricant)
- butoir au sol ou sur mur (implantation à voir en phase chantier),
- serrure de sûreté type canon européen (intégrable à l'organigramme du présent lot),
- bouton moleté côté intérieur

4.3.3 – Bloc-porte DAS à âme pleine en bois, 1 vantail battant - 1.23 x 2.04 m

Localisation : Circulations des bureaux de la barre au RDC

Blocs portes DAS en bois intérieur (pour éviter le désenfumage dans la circulation)

A. Performances

- feu : oui

B. Huisserie et fixations

- Bâti bois fixé en tête et en pied, sur cloisons en plaques de plâtre, épaisseurs selon plans ;

C. Vantail

- Dimensions indicatives 1230 x 2040 x 45mm ;
- Nombre : 1 vantail ;
- Finition des cadres : à peindre (vernis incolore) par le lot Peinture - revêtements de sol ;
- Ame : pleine ;
- Parement : revêtement stratifié ;
- Chants : feuilluré ;
- CF 1/2h (PV à fournir en phase chantier) ;

D. Articulation

- entaillage et paumelles de 130 avec pion anti-dégondage ;
- 3 paumelles minimum par vantail ;

E. Serrure

- mortaise, têtière, trou de béquille, trou de cylindres ;
- serrure mécanique de sûreté ;

F. Autres équipements

- béquilles et plaque en demi-lune en acier inoxydable (finition au choix du maître d'œuvre dans le catalogue du fabricant) ;
- butoir au sol ou sur mur (implantation à voir en phase chantier) ;
- CF 1/2h + ferme porte ;
- équipement pour porte DAS (ventouse magnétiques au sol / mur selon implantation) ;
- hublot diamètre 300mm PF1/2H à hauteur de vue
- plaque de propreté en partie basse.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, d'habillages, de fixations, d'accessoires, de calfeutrements et de finition.

Se reporter aux DTU en vigueur.

4.3.4 – Calfeutrement du mur rideau en périphérie

Localisation : Au droit du mur rideau de la mezzanine

L'entrepreneur devra le calfeutrement entre le mur rideau et les supports avec réalisation de joints silicone translucide et comblement en laine de roche au besoin afin d'améliorer les performances acoustiques au droit du mur rideau.

Compris toutes sujétions d'exécution et de finition pour un parfait achèvement.

4.3.5 – Plancher technique en dalles finition caoutchouc

Localisation : Salle de la bourse

L'entrepreneur devra la fourniture, la pose d'un plancher technique et son raccordement aux planchers avoisinants.

L'embase est munie d'une tige filetée en acier galvanisé, équipée d'un écrou autobloquant et d'un contre écrou de réglage, cet ensemble supporte une tête d'épontille en fonte d'aluminium ou en acier comportant des ergots pour éviter le déplacement des dalles, tout en contribuant à la stabilité de l'ossature générale, le couple écrou - contre écrou devra permettre un réglage de +/- 20 mm, la tête d'épontille est libre de toute rotation sur la tige filetée sans dérèglement du calage en hauteur obtenu par le couple écrou - contre écrou.

Les dalles porteront sur un réseau formé d'une ossature posée en aile de moulin qui prend appui sur les têtes de vérins et fixés par clés inférieures et cavaliers. Cette ossature est en acier galvanisé de 2 cm de hauteur. Le montage et démontage devront être aisés et effectués sans outil particulier. L'usinage de l'ossature sera soigneusement ébavuré et les angles arrondis de façon à éviter tous risques de blessure du personnel utilisateur. Les vérins seront tout en acier. Ils devront permettre un ajustement du niveau de plus ou moins 20 mm sans réduction de leur capacité à supporter les charges. Ils seront collés au sol par un élément adhésif et ininflammable compatible avec le revêtement de sol existant. L'entrepreneur prendra en charge le nettoyage préalable du sol.

Dalles amovibles pleines, interchangeables, carrées, de dimensions indicatives 600 x 600 x 40 mm, composé de revêtement de type caoutchouc. Le classement pour la réaction au feu est M1 pour l'ensemble du plancher.

L'ensemble du plancher surélevé sera rigide, stable et ne devra ni osciller, ni vibrer, ni émettre de bruit tel que grincement ou cliquettement. Les caractéristiques mécaniques du système complet, dalles, vérins, traverses, installées devront respecter une charge d'exploitation minimale à supporter de 250 kg/m² (charge d'exploitation de bureaux).

Le procès-verbal d'essai par un laboratoire officiel justifiant des propriétés de résistance mécanique et de résistance au feu devra accompagner toute proposition.

La surface du plancher devra être de niveau avec une variation admissible de 2 mm sur l'ensemble de la surface équipée. Le plancher sera débarrassé de toutes limailles et ne comportera ni bavures, ni fentes, ni joints ouverts.

La variation en hauteur d'une dalle à l'autre sur le plancher mis en place ne devra pas dépasser 0,5 mm.

La planimétrie sera vérifiée en présence du Maître d'Ouvrage et du Maître d'Œuvre. L'entreprise devra la fourniture du matériel et la main d'œuvre nécessaire à ce contrôle.

Mise à la terre par tresse en cuivre, de section 10 mm² minimum, fixée par collier. Prestation à réaliser en concertation avec le titulaire du lot électricité. Toutes les dalles à découper seront renforcées si nécessaire par des vérins supplémentaires afin de porter les charges prévues pour les dalles entières.

Compris toute sujétions de mise en œuvre, fixation, découpes, adaptation de hauteur de plenum, évacuation et mise à la benne, nettoyage ainsi que la remise en état des existants dégradés accidentellement, pour un parfait achèvement.

4.3.6 – Plinthe bois

Localisation : Dans les locaux sur la mezzanine

Fourniture et pose de plinthe en bois à profil à dessus arrondi. Rainurée en bout.

Dimensions :

- hauteur = 10 cm ;

Essence de bois :

- sapin ou assimilé ;

Finition :

- brut de 1er choix, pour une mise en peinture par le lot Peinture - revêtements de sol.

4.3.7 – Meubles 24 casiers

Localisation : Salle de la bourse

Le titulaire du lot devra la fourniture et la pose de casiers en panneaux OSB de 15 mm d'épaisseur, ayant les caractéristiques suivantes :

- Dimensions indicatives :
 - longueur : 4,00 m ;
 - profondeur : 0,30 m ;
 - hauteur : 1,80 ;
- 24 casiers comprenant 1 porte battante à chaque casier montée sur charnière ;
- fermeture à clé pour chacune des portes ;
- coloris aux choix du maître d'œuvre ;
- montage sur pieds (prévoir 8 pieds tubulaires en bois massif).

Visuel désiré ci dessous :



4.3.8 – Combinaison de serrures

Localisation : Pour l'ensemble des portes extérieures et intérieures du bâtiment

Combinaison de serrures selon organigramme établi par l'entreprise en concertation avec le maître d'ouvrage pour l'ensemble des portes du bâtiment.

- Cette combinaison concernera les portes suivantes :
 - portes intérieures
 - portes extérieures
- Nombre de passes :
 - passe général - Nombre : 1 ,
 - passes partiels - Nombre défini par l'organigramme.
- Nombre de clé par jeu :
 - passe général - Nombre : 5,
 - passes partiels - Nombre : 10 ;

Pour les portes entrant dans la combinaison à la charge d'un ou de plusieurs autres Lots :

- l'entrepreneur du présent Lot assurera la commande des cylindres aux frais du ou des Lots concernés .

Pour les portes existantes conservées entrant dans la combinaison :

- l'entrepreneur du présent Lot fournira les cylindres.

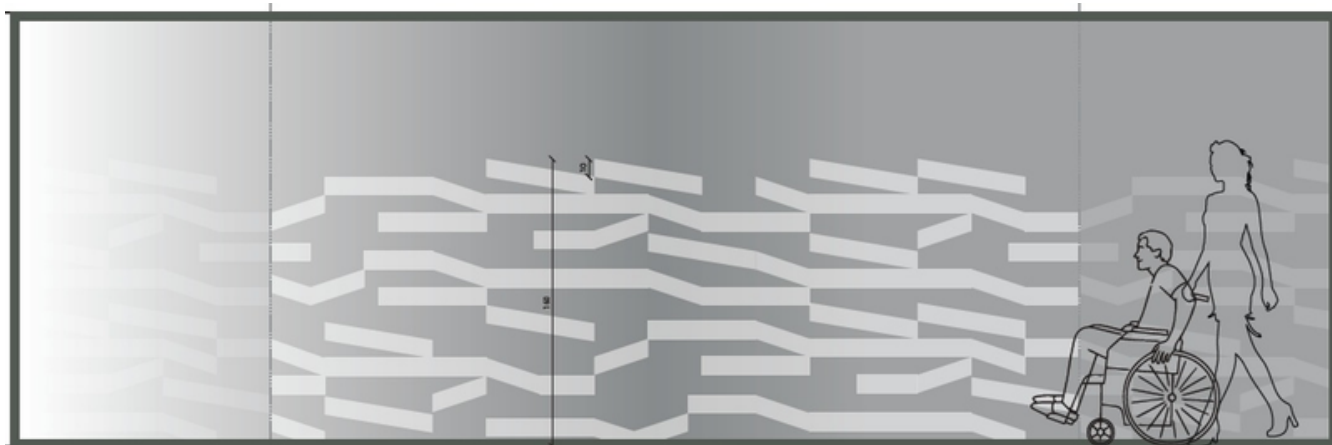
4.3.9 – Vitrophanie sur mur rideau

Localisation : Sur l'ensemble des châssis vitrés du mur rideau

Installation de bandes de vitrophanie en film dépoli (de hauteur 10cm) à mi hauteur sur l'ensemble des châssis vitrés du mur rideau dans les bureaux au RDC aux hauteurs réglementaires (deux hauteurs différentes).

Installation de film dépoli mi hauteur jusqu'à une hauteur de 80 cm sur les vitrages de la salle de réunion sur la mezzanine.

Installation de film dépoli dito charte graphique (voir image ci-dessous) sur les châssis vitrés du mur rideau dans la circulation sur la mezzanine. Motif en bandes d'épaisseur 10cm multiples.



4.3.9.1 – Vitrophanie sur les vitrages du mur rideau au RDC

4.3.9.2 – Vitrophanie sur les vitrages du mur rideau sur la mezzanine dans la salle de réunion

4.3.9.3 – Vitrophanie sur les vitrages du mur rideau sur la mezzanine dans la circulation

4.3.10 – Vitrophanie sur menuiseries en façade

Localisation : Sur les châssis vitrés de la salle PCC

Prévoir la fourniture et la pose d'un film opacifiant opale à mi hauteur sur les châssis vitrés de la salle du PCC (salle de la Bourse) ainsi que sur les châssis vitrés des bureaux accolés à la salle de la Bourse. Compris toutes sujétions de découpe, de collage et de finitions.

4.3.11 – Vitrophanie sur ensemble menuisé intérieur

Localisation : Sur l'ensemble menuisé d'entrée de la salle de la Bourse

Prévoir la fourniture et la pose d'un film opacifiant opale à mi hauteur sur les châssis vitrés de l'ensemble menuisé entre la salle du PCC (salle de la Bourse) et le hall d'entrée.

4.3.12 – Stores d'occultation intérieurs en toile

Localisation : Dans la salle de réunion sur la mezzanine, Dans le bureau flex office sur la mezzanine

Fourniture et pose de stores intérieurs motorisés en toile effet occultant. Chaque store occultera une bande verticale de l'ensemble menuisé donnant sur le patio, compris entre deux meneaux, passant derrière les traverses. Ils respecteront les caractéristiques suivantes.

Coffre

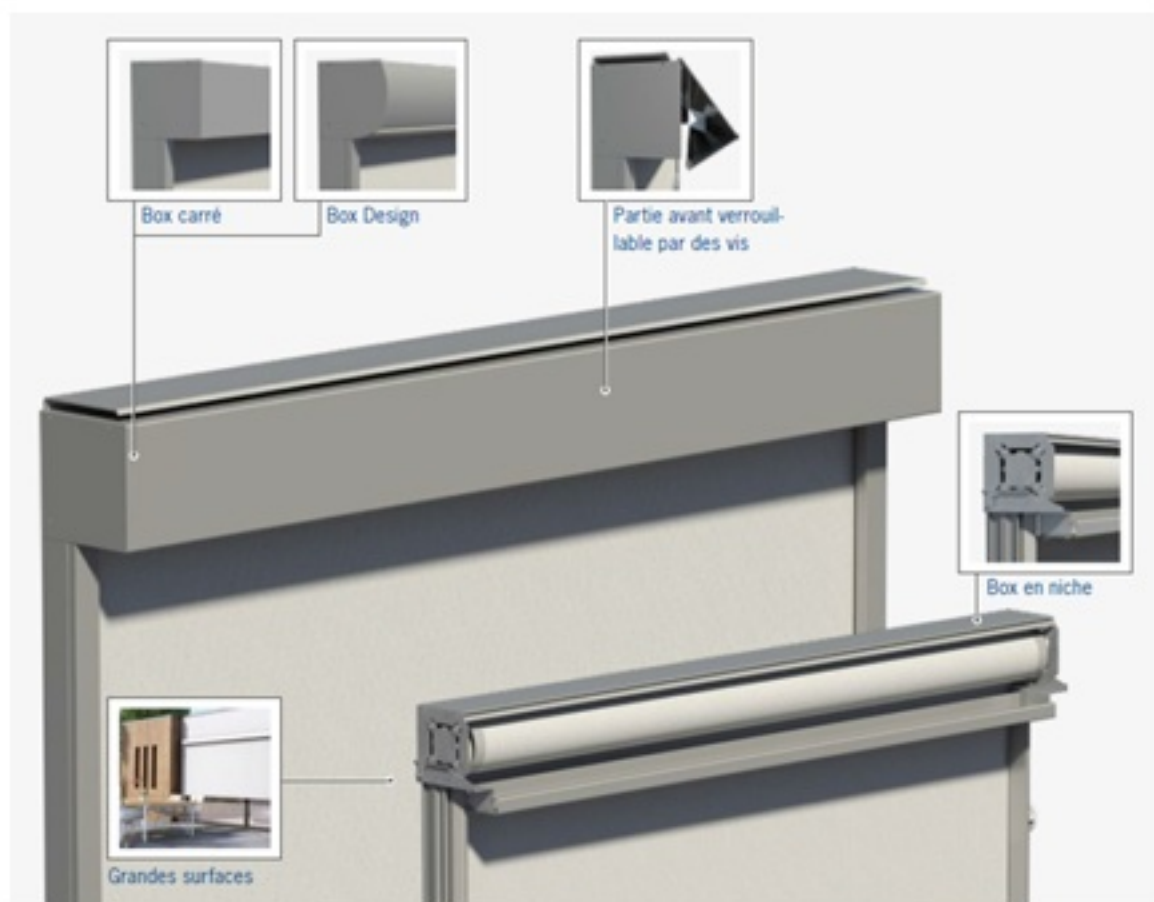
- Coffre en aluminium laqué en forme de L arrondi de dimensions adaptées à la hauteur d'ouverture à protéger
- A positionner contre les traverses des ensembles vitrés du patio, et si possible ne dépassera pas des meneaux.
- Fixations sur une traverse de l'ensemble vitrée- Les coffres devront être très discrets, en particulier depuis l'intérieur
- Coffre RAL au choix du maître d'œuvre

Mécanisme

- Axe d'enroulement en aluminium extrudé
- Commande électrique filaire ou radiocommandé (raccordement entre la commande et le store à la charge de ce présent lot).
- Durabilité 10 000 cycles, classe 3 NF EN 13120,
- Guidage par câbles, fixés dans les meneaux avec pattes de fixations adaptées
- Sans glissières latérales

Toile

- Toile en polyester tissée opacifiante, coloris et motif au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant
- bords verticaux du panneau renforcé par un apport de thermoplastique.
- Bas de toile renforcé par une barre de charge aluminium laqué (RAL au choix du maître d'œuvre).
- Classement feu M1.



L'entrepreneur prévoira un store différent entre chaque meneau. Une commande centralisée intégrera l'ensemble des stores. Prévoir un store pour chaque vitrage.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, d'adaptation, de passage des câbles dans les profilés, de fixations, d'accessoires et de finition, le tout pour un parfait achèvement.